

Repères étrangers

(1^{er} janvier - 30 avril 1992)

PIERRE ASTIÉ et DOMINIQUE BREILLAT*

AFGHANISTAN

28 avril 1992 : **République islamique**. Depuis le départ des troupes soviétiques, le 15 février 1989, le régime socialiste afghan était en sursis et survivait, entre autres, grâce à la division de la résistance composée d'une mosaïque de groupes rivaux.

Le régime pro-soviétique avait été mis en place à la suite du coup d'Etat du 27 avril 1978 qui avait amené au pouvoir le Parti démocratique du peuple d'Afghanistan (communiste) — devenu par la suite le Watan (parti de la Patrie) — sous la direction de Nour Mohamad Taraki qui devait être éliminé le 14 septembre 1979 par Hafizullah Amin. L'intervention directe de l'URSS le 24 décembre 1979 « à la demande du Gouvernement afghan » était marquée par le renversement et l'exécution d'Amin et son remplacement par Babrak Karmal. La résistance, qui était apparue en été 1978, devait dès lors se développer et s'intensifier. Le 4 mai 1986, Karmal était éliminé sans effusion de sang et Mohammed Najibullah dirigeait le pays depuis lors.

Le projet de l'ONU d'un Gouvernement intérimaire permettant une transition en douceur, au profit notamment des moudjahidines modérés, n'a pu se réaliser. Le 16 avril Najibullah était destitué et un pouvoir provisoire de huit membres mis en place par le Watan. Le 25 avril, les groupes de la résistance entraient à Kaboul. Un comité de sécurité composé de six dirigeants de la résistance et dirigé par le commandant Ahmed Chah Massoud, tadjik du Jamiat-e-Islami (Association islamique), était installé. Le lendemain la lutte entre factions rivales reprenait, opposant notamment les troupes du Hezb-i-Islami (Parti islamique) de Gulbuddur Hekmatyar, pashtoun, radical, et les forces coalisées de la Choura-e-Nizar. Le 28 avril Sebghatullah Mojadiddi devenait Président de la République islamique d'Afghanistan. Ce pashtoun de 63 ans, professeur de théologie, avait été désigné à Peshawar par les partis à l'exception des organisations chiïte et du Hezb-i-Islami (*Le Monde*, 17 au 30 avril 1992).

* Université de Poitiers.

AFRIQUE DU SUD

17 mars 1992 : **Apartheid-Référendum**. Les 3 290 000 électeurs blancs étaient appelés à se prononcer sur la poursuite de la politique conduite par le président Frédéric De Klerk depuis le 2 février 1991 (cf. *RE*, 58, 59, 60), afin de mettre fin à l'apartheid. Ils lui ont largement confirmé leur accord, par : 1 924 186 (68,73 %) OUI, contre 876 619 (31,87 %) de NON.

La participation a été de 85,7 %, taux nettement supérieur à celui enregistré lors du référendum de 1983 sur la création de chambres indienne et métis au Parlement. Une seule région (Pietersburg) sur 15 a voté non. Frédéric De Klerk trouve une légitimité pour poursuivre les réformes entreprises (*Le Monde*, 20 mars 1992).

ALBANIE

22 et 29 mars 1992 : **Elections législatives**. Les élections traduisent le succès de l'opposition non communiste qui met ainsi fin à plus de quarante-cinq ans de règne communiste. Lors des élections législatives des 31 mars et 7 avril 1991, le Parti socialiste (ex-parti du travail, PTA communiste), au pouvoir depuis le 11 janvier 1946, l'avait largement emporté, grâce à l'appui des paysans (cf. *RE*, 59). Cette fois-ci, il est totalement battu par le Parti démocratique albanais (PDA, opposition) qui obtient 92 sièges sur les 140 que comprend l'Assemblée et recueille plus de 62 % des voix. Il pourra s'allier, pour obtenir la majorité des deux tiers, avec les socio-démocrates (7 sièges) et les républicains (1 siège). Les socialistes (ex-communistes) ont 38 députés et un parti représentant la minorité grecque, établie dans l'extrême-Sud, en a 2 (*Le Monde*, 22-23, 24, 31 mars et 1^{er} avril 1992).

Avril 1992 : **Gouvernement - Président de la République**. Après la démission le 4 avril du Gouvernement de M. Ahmeti, un nouveau Gouvernement est constitué le 13 avril sous la direction de M. Alexandre Meksi. Parallèlement l'abandon le 6 avril par M. Alia de ses fonctions de chef de l'Etat a entraîné son remplacement par M. Sali Berisha, chef du Parti démocratique albanais (cf. *RE*, 59 et 61) (*Le Monde*, 4, 5, 6, 7 et 15 avril 1992).

ALGÉRIE

Du 2 janvier au 22 avril 1992 : **Coup d'Etat**. A la suite du succès obtenu par le Front islamique du Salut (47,54 % des voix) lors du 1^{er} tour des élections législatives du 26 décembre 1991 (cf. *RE*, 61), de violentes

manifestations sont organisées notamment par le Front des forces socialistes (FFS) de M. Hocine Aït Ahmed.

Elles obtiennent l'appui de l'armée et du Premier ministre, M. Sid Ahmed Ghazali, qui, le 11 janvier, prennent le pouvoir. Le chef de l'Etat, M. Chadli Bendjedid, démissionne. On apprend alors que l'Assemblée nationale a été dissoute... cinq jours plus tôt. Ce n'est donc pas le président de l'Assemblée nationale qui peut assurer l'intérim mais celui du Conseil constitutionnel, l'intègre Abdelmalek Benhabyles. Ce dernier refuse, estimant ne pouvoir assurer l'intérim d'un président démissionnaire. Le Haut Conseil de Sécurité¹ assure le pouvoir et annule les élections, avant que ne soit créé le 14 un Haut Comité d'Etat (HCE), composé de cinq membres et présidé par Mohamed Boudiaf, chef historique du FLN, en exil au Maroc. Le 22, l'armée algérienne procède à l'arrestation des principaux dirigeants du FIS et contrôle toute manifestation islamique.

Le 9 février, le Haut Comité d'Etat proclame l'état d'urgence pour un an et annonce la dissolution du FIS.

Le 22 février, M. Sid Ahmed Ghazali est confirmé dans ses fonctions conjointes de chef du Gouvernement et de ministre de l'économie. Les principaux ministres demeurent en fonction. Le 29 mars, le Gouvernement dissout 397 municipalités sur les 1 541 et 14 des 48 assemblées départementales dominées par le FIS.

Le 22 avril, le Conseil consultatif algérien, composé de 60 membres, est installé à Alger. Il doit provisoirement remplacer l'Assemblée dissoute en janvier (*Le Monde*, 1^{er}, 3, 4, 5-6, 9 au 21, 24 au 31 janvier, 11 et 25 février, 31 mars, 16 avril 1992).

ALLEMAGNE

27 avril 1992 : **Gouvernement.** Hans Dietrich Genscher, doyen des ministres des affaires étrangères, annonce sa démission qui intervient dix-huit ans après son accession à ce poste dans le Gouvernement du chancelier Schmidt. La direction du Parti libéral (FDP) désigne Mme Irmgard Schwaetzer, 50 ans, ministre du logement, pour lui succéder. Mais une fronde des députés oblige à un autre choix. Le groupe parlementaire, le 28 avril, désigne le ministre de la justice, Klaus Kinkel, ancien chef du BND (services secrets), par 63 voix contre 25 à Mme Schwaetzer (*Le Monde*, 28 au 30 avril 1992).

1. Le Haut Conseil de Sécurité est une instance constitutionnelle présidée par le Président de la République et comprenant le président de l'Assemblée nationale, le chef du Gouvernement, les ministres de la défense nationale, des affaires étrangères, de l'intérieur, de la justice, de l'économie et le chef d'état-major de l'armée nationale populaire.

BELGIQUE

Du 1^{er} janvier au 12 mars 1992 : **Gouvernement**. Il aura fallu trois mois et demi après les élections législatives du 24 novembre pour que la Belgique se dote de son 35^e Gouvernement de l'après-guerre. A la suite de l'échec de M. Guy Verhofstadt, président du Parti libéral flamand (vw), puis de M. Melchior Wathelet, social-chrétien wallon (psc), qui, le 1^{er} février, renonce à son tour à sa mission de former un Gouvernement, le roi fait de nouveau appel à M. Jean-Luc Dehaene, socialiste-chrétien flamand, en tant qu'informateur du Palais. Le 25 février M. Dehaene devient négociateur avant d'être désigné le 6 mars comme formateur. Après de laborieuses négociations, celui-ci réussit à constituer un Gouvernement de coalition semblable à l'équipe sortante... Il regroupe les socialistes chrétiens flamands (cvp), les socialistes francophones (ps), les socialistes flamands (sp) et les sociaux-chrétiens francophones (psc). Le grand partant est A. Wilfried Martens qui avait dirigé les huit précédents Gouvernements (il obtient le 7 mars le titre honorifique de ministre d'Etat). Le nouveau Gouvernement devra poursuivre la révision de la constitution pour un système fédéral, tâche d'autant plus délicate qu'il ne possède pas la majorité des deux tiers (*Le Monde*, 5 et 27 février, 7, 8-9, 12 mars 1992).

FÉDÉRATION DE RUSSIE, RUSSIE

14 mars 1992 : **Ex-parti communiste**. Fondée le 8 mars 1912 par Lénine, *La Pravda (La vérité)* publie son dernier numéro suspendant le journal *sine die*. Cette mesure fait suite aux difficultés financières du quotidien (*Libération*, 14-15 mars 1992 ; *Le Monde*, 15-16 mars 1992).

31 mars 1992 : **Fédération**. Dix-huit des vingt Républiques autonomes de Russie ont signé le traité instaurant la Fédération de Russie. Le pouvoir fédéral est chargé d'adopter une nouvelle constitution, de fixer les limites du territoire de la Russie, d'élaborer la politique extérieure et de défense, d'émettre la monnaie et de diriger les finances. Les régions se voient reconnaître la maîtrise de leur politique économique et de leur administration et le droit de participer aux relations internationales.

Deux Républiques indépendantes, le Tatarstan¹ et la Tchétchénie ont refusé de voter ce traité (*Le Monde*, 2 avril 1992).

17 avril 1992 : **Fédération**. Le Congrès des députés retient comme dénomination de la Fédération, « Fédération de Russie, Russie » (*Le Monde*, 19-20 avril 1992).

1. Le 22 mars, 61,4 % des électeurs du Tatarstan se sont prononcés pour la création d'un Etat souverain (taux de participation 81 %) (*Le Monde*, 24 mars 1992).

GRANDE-BRETAGNE

6 février 1992 : **Monarchie**. A l'occasion du 40^e anniversaire du règne d'Elizabeth II, l'institution monarchique fait l'objet de débats. La BBC diffuse un film de près de deux heures dans lequel on voit pour la première fois une partie de l'audience accordée par la reine au Premier ministre.

Si la liste civile de la famille royale s'élève à 9,79 millions de livres pour 1992, le coût annuel de la Monarchie est estimé à 57 millions de livres (*The Guardian*, 26 février 1992).

9 avril 1992 : **Elections législatives**. Les élections à la Chambre des Communes ont constitué une défaite pour le Parti travailliste... et les instituts de sondage britanniques.

Pour la première fois depuis cent cinquante ans, quatre élections consécutives sont remportées par les conservateurs. John Major réussit à maintenir la majorité absolue à son parti qui ne connaît qu'une très faible érosion (— 0,4). Les gains travaillistes (+ 3,6) sont obtenus essentiellement au détriment des libéraux-démocrates de Paddy Ashdown (— 4,5).

Suffrages exprimés 33 145 074

Partis	Voix	%	Sièges
Parti conservateur	14 231 884	41,85	336 (— 33)
Parti travailliste	11 619 306	34,16	271 (+ 42)
Parti libéral démocrate	6 083 661	17,88	20 (— 2)
Nationalistes			
Parti national écossais	784 409	2,31	3 (— 2)
Palid cymru (gallois)			4 (+ 1)
Autres ⁽¹⁾	425 814	3,8	17 (+ 1)
			650 (+ 1)

(¹) Parti unioniste de l'Ulster 9 (=) ; Parti unioniste démocratique (3 =) ; Parti travailliste et social démocrate 4 (+ 1) ; Parti unioniste populaire de l'Ulster 1 (=).

(*The Independent*, 11 avril 1992.)

13 avril : **Parti travailliste**. A la suite de la défaite de son parti aux élections, Neil Kinnock, 50 ans, leader du Parti travailliste depuis octobre 1983, démissionne de ses fonctions ainsi que Roy Hattersley, leader adjoint. Les candidats pour la succession — John Smith, chancelier de l'Echiquier du cabinet-fantôme, Bryan Gould, ministre de l'environnement du Shadow cabinet, et Ken Livingstone, extrême gauche — ont été désignés le 27 avril (*Le Monde*, 15, 16, 22 et 30 avril 1992).

27 avril 1992 : **Speaker**. C'est la première fois depuis 1377 qu'une femme accède aux fonctions de Speaker. Mme Betty Boothroyd, MP de West Bromwich, travailliste, a été élue à ces fonctions par 372 voix contre 238 à Peter Brooke, conservateur, ancien secrétaire à l'Irlande du Nord. Ancienne danseuse professionnelle, âgée de 62 ans, elle était speaker adjoint depuis cinq ans. Bien que travailliste, les membres des Communes l'ont élue estimant qu'elle saurait faire preuve de plus d'indépendance que son adversaire. En outre son sens de l'humour, indispensable pour de telles fonctions, a été un puissant atout. Elle succède à Bernard Weatherill, unanimement respecté. Grave question : Mme Boothroyd portera-t-elle le costume traditionnel ? (*Le Monde*, 29 avril 1992 ; *Libération*, 28 avril 1992).

ITALIE

5 et 6 avril 1992 : **Elections parlementaires, Gouvernement**. La 10^e législature italienne a pris fin avec la dissolution prononcée par le président Francesco Cossiga. Diverses raisons ont présidé à cette décision. En particulier, le Président voulait éviter que les élections législatives et présidentielles aient lieu presque en même temps.

54 partis et 477 groupes locaux étaient en lice. Le spectre politique italien en ressort encore plus complexe. 16 partis et formations sont représentés au Parlement. Les quatre vieux partis et la classe politique ont subi une grave défaite. La Démocratie chrétienne tombe au-dessous des 30 % pour la première fois de son histoire. Le Parti communiste devenu Parti démocratique de la Gauche perd plus de 10 % des suffrages, même si les refondateurs (orthodoxes) obtiennent 5,6 %. Mais on retiendra surtout le succès des partis régionaux et notamment de la Ligue lombarde du sénateur Bossi (55 députés, premier parti à Milan) et du Réseau (Rete) en Sicile de l'ancien maire de Palerme Leoluca Orlando (12 sièges). D'autre part, au Sénat, la Démocratie chrétienne perd 18 sièges, la gauche communiste 16, alors que le PSI en gagne 13 et les ligues 26.

Cette dispersion des sièges dans les deux chambres va rendre encore plus difficile la constitution d'une majorité gouvernementale.

Le 24 avril, Giulio Andreotti, président du Conseil, annonce la démission de son cabinet (le 50^e depuis le retour de la démocratie) (*Ambassade d'Italie, Le Monde*, 8, 9 et 26-27 avril 1992).

28 avril 1992 : **Président de la République**. Le 25 avril Francesco Cossiga, Président de la République, élu le 24 juin 1985 dès le premier tour avec 752 voix sur 797, annonce sa démission qui prend effet le 28. Depuis plus de deux ans, il avait multiplié les interventions afin de dénoncer le dysfonctionnement du système politique italien, souhaitant « un président fort pour un Gouvernement fort ». L'intérim sera assuré

par le président du Sénat, le Républicain Giovanni Spadolini. Le 9^e Président italien devra être élu dans les deux semaines par un collège électoral composé de 1 017 électeurs (députés, sénateurs et représentants des régions) (*Le Monde*, 28 et 30 avril 1992).

Sénat

Inscrits 86,9 %
Suffrages exprimés 33 222 125

Partis	Suffrages	%	Par rapport à 1987	Sièges	Par rapport à 1987
Démocratie chrétienne (DC)	9 069 377	27,3	— 6,3	107	— 18
Parti de la Gauche démocratique (PDS)	5 660 313	17,0	— 4,8	64	— 16
Refondation communiste	2 163 317	6,5		20	
Parti socialiste italien (PSI)	4 511 009	13,6	+ 2,7	49	+ 13
Mouvement social italien (MSI-DN)	2 169 788	6,5	=	16	— 1
Parti républicain italien (PRI)	1 561 742	4,7	+ 0,9	10	+ 2
Parti libéral italien (PLI)	937 248	2,8	+ 0,6	4	+ 1
Parti social démocrate italien (PSDI)	851 722	2,6	+ 0,2	3	— 2
Liste verte	1 021 600	3,1	+ 1,1	4	+ 3
Ligue lombarde	2 720 138	8,2	+ 7,8	25	+ 24
Ligue vénète	137 936	0,4		1	+ 1
Ligue Altre	259 360	0,8		1	+ 1
La Rete - Mouvement démocratique	239 360	0,7		3	+ 3
PPST (Sud Tyrol)	168 139	0,5	=	3	+ 1
Ligue Val d'Aoste	33 941	0,1		1	+ 1
Liste autonomiste	287 860	0,9	+ 0,1	3	+ 3
Fédération des retraités	173 908	0,5		1	+ 1
Autres listes	1 255 140			0	
Total				315	

(*Le Monde*, 8 et 9 avril 1992, Ambassade d'Italie.)

Chambre des députés

Votants 87,3 %

Partis	Suffrages	%	Par rapport à 1987	Sièges (630)	Par rapport à 1987
Démocratie chrétienne (DC)	11 627 657	29,7	— 4,6	206	— 28
Parti de la Gauche démocratique (PDS)	6 315 815	16,1	} — 4,9	107	} — 35
Refondation communiste	2 202 574	5,6			
Parti socialiste italien (PSI)	5 336 358	14,3	=	92	— 2
Mouvement social italien (MSI-DN)	2 103 692	5,4	— 0,5	34	— 1
Parti républicain italien (PRI)	1 721 658	4,4	+ 0,7	27	+ 6
Parti libéral italien (PLI)	1 119 492	2,8	+ 0,7	17	+ 6
Parti social démocrate italien (PSDI)	1 063 048	2,7	— 0,3	16	— 1
Liste Pannella	485 339	1,2	+ 1,2	7	+ 7
Ligue verte	1 092 783	2,8	+ 0,3	16	+ 3
Ligue lombarde	3 394 917	8,7	+ 8,2	55	+ 54
Ligue vénète	152 247	0,4	+ 0,4	1	+ 1
La Rete - Mouvement démocratique	728 661	1,9	+ 1,9	12	+ 12
PPST (Sud Tyrol)	198 986	0,5	=	3	=
Ligue Val d'Aoste	41 397	0,1	+ 0,1	1	+ 1
Fédération des retraités	154 510	0,4	+ 0,4	1	+ 1
Liste Référendum	319 327	0,8	+ 0,8		
Verts fédéralistes	42 510	0,1	+ 0,1		
Autres listes vertes	25 858	0,1	+ 0,1		
Ligue des lois	27 833	0,1	+ 0,1		
Ligue d'Az-Merid	53 767	0,1	+ 0,1		
Autres ligues	219 901	0,6	+ 0,6		
Groupe Doldri-Fossum	30 709	0,1	+ 0,1		
Liste autonomiste	94 509	0,2	— 0,2		
Parti des retraités	220 740	0,6	+ 0,6		
La Lega (retraités)	133 723	0,3	+ 0,3		
Mouvement vénète autonome	49 030	0,1	+ 0,1		
CPA	193 824	0,5	+ 0,4		
Mouvement populaire automobile	10 120	0,1	+ 0,1		
Autres listes	47 991	0,1	— 0,3		

TCHÉCOSLOVAQUIE

Du 21 janvier au 17 avril 1992 : **Révision constitutionnelle**. Le Parlement¹ a adopté un nouveau mode d'élection du chef de l'Etat. Jusqu'a-

1. L'Assemblée fédérale est bicamérale : chambre du Peuple de 200 membres élus pour quatre ans et chambre des Nations comprenant 150 membres élus pour la même durée.

lors, le président était élu à la majorité des deux tiers par l'Assemblée fédérale et par l'Assemblée tchèque et slovaque¹. Désormais, si au premier tour cette majorité n'est pas atteinte, il suffira pour être élu d'obtenir, au second tour, la majorité relative dans chacune des trois assemblées.

De plus, la durée du mandat présidentiel a été réduite de cinq à quatre ans, comme celle de la législature (*Le Monde*, 23, 24, 30 et 31 janvier et 17 avril 1992).

VIËTNAM

15 avril 1992 : **Révision constitutionnelle**. A la suite de la procédure de révision constitutionnelle engagée à la fin de l'année 1991 (cf. *RE*, 61), des amendements complémentaires ont été adoptés par l'Assemblée nationale :

- la présidence collégiale (Conseil d'Etat) est remplacée par un chef d'Etat désigné par l'Assemblée et disposant de pouvoirs importants ;
- la fonction de chef du Gouvernement est renforcée. Il constitue un Gouvernement dont les membres (peuvent être pris en dehors du Parti communiste (PCV) ;
- les candidats à la députation ne seront plus nommés directement par le PCV mais choisis par des organisations de masse. Certaines candidatures indépendantes pourront même être admises (*Le Monde*, 25 mars et 17 avril 1992, et *Libération*, 17 avril 1992).

YOUGOSLAVIE

Du 15 janvier au 27 avril 1992 : **Fédération**. La « deuxième Yougoslavie »² créée par le maréchal Josip Broz Tito le 29 octobre 1945 (constitution de la République populaire et fédérative de Yougoslavie du 31 janvier 1946) prend définitivement fin le 15 janvier 1992 avec la reconnaissance comme Etat souverain de la Croatie et de la Slovénie par près de 30 pays dont les Douze de la CEE (cf. *RE*, 61).

Antérieurement, elle regroupait six Républiques fédératives et deux provinces autonomes.

En Bosnie-Herzégovine, les 29 février et 1^{er} mars, les citoyens ont décidé par référendum de la souveraineté et de l'indépendance de la Bosnie ainsi que de l'égalité de « tous les citoyens et tous les peuples de cet Etat : Musulmans, Serbes, Croates et autres peuples qui y vivent ».

A l'inverse, le 1^{er} mars, au Monténégro, les électeurs ont décidé que leur République devait rester en Yougoslavie. En conséquence, le 27 avril, elle s'associe avec la Serbie pour proclamer la « III^e République fédérale de Yougoslavie », désormais constituée de ces deux seuls pays (*Le Monde*, 11 et 17 janvier, 1^{er}-2 et 3 mars, 25 et 29 avril 1992).

1. Chaque République nationale (tchèque et slovaque) a un Conseil national.

2. La « première Yougoslavie » était née le 1^{er} décembre 1918 de l'association des Serbes, des Croates et des Slovènes, ayant pour souverain Pierre I^{er}.

